

## Déviations 28/2024

Un aperçu des déviations du **8 juillet 2024** au **14 juillet 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
09/07/2024	MAR	25/25R	25L/19	1647-1712	La piste 25R est indisponible.
			01/25R	1831-1903	Lourds nuages orageux dans les couloirs d'approche des pistes 25R/L.
			19/25R	2015-2128	Couche nuageuse dans la finale des pistes 25R/25L.
		25/19,25R	25/25R	2300-2328	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
11/07/2024	JEU	25/25R	25L/19	1500-1604	La piste 25R est fermée suite aux travaux.
		25/19,25R	25/25R	2300-2329	Vent au sol 010° 3kts rafales 5kts. Prévission pour 21h00-23h00 030° 10kts.
			01/07	2329-0000	Vent au sol 020° 6kts rafales 9kts.
12/07/2024	VEN	25/19,25R	01/07	0000-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/25R	01/07	0600-1050	Vent au sol 030° 8kts rafales 10kts.
13/07/2024	SAM	25/25R	25/25R	1200-1600	Les pistes 19 et 25L sont fermées.
14/07/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	1300-1326	Conformément à l'approche, trop d'atterrissages pour la reprogrammation des 7 milles nautiques de la piste 25R.
			25/25R	1424-1501	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.



**Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation de Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

**Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

